

Remue-ménage dans les pompes funèbres

Le numéro deux français Roc-Eclerc est repris par deux financiers pleins d'ambition

On ne naît pas croque-mort, on le devient. Il y a peu, Xavier Thoumieux et Thierry Gisserot étaient de purs financiers aux parcours très classiques : Dauphine, ENA, ministère des finances, Caisse des dépôts... Aujourd'hui, les deux associés sont en passe de devenir les rois des pompes funèbres.

Ils ont conclu en fin de semaine dernière, avant de l'annoncer lundi 3 août, l'achat de Roc-Eclerc, le numéro deux français du secteur. Une opération rondement menée, malgré les réticences de la dirigeante opérationnelle de l'entreprise, Sandrine Thiéfine, qui a été écartée. Les deux hommes ne comptent pas s'en tenir là.

« Je les ai vus arriver il y a quelques années, avec zéro chiffre d'affaires et une connaissance du métier presque aussi faible, se souvient Richard Feret, le directeur général de la Confédération des professionnels du funéraire et de la marbrerie. Ils ont vite appris, et bluffé la profession par leur capacité à réaliser des acquisitions et à trouver les fonds. »

Une « machine à acquisitions »

Partie de rien en 2010, leur société Funecap a déjà atteint un chiffre d'affaires évalué à plus de 110 millions d'euros en 2015. Avec Roc-Eclerc et ses franchisés, son volume d'activité va plus que doubler, pour frôler 250 millions d'euros. Cela en fera un solide rival face à OGF, le leader historique – avec ses marques Pompes funèbres générales (PFG), Roblot et Henri de Borniol – qui a réalisé 540 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2014-2015.

« Notre machine à acquisitions est bien rodée, et on pourrait tout à fait monter à 400 millions d'euros d'ici trois à cinq ans », estime M. Thoumieux. Pour financer

Le marché de la mort est marqué par une montée en puissance des financiers et une concentration qui s'accélère



Une enseigne Roc-Eclerc, à Bondy (Seine-Saint-Denis) SOPHIE LOUBATON

l'achat de Roc-Eclerc et sa future croissance, Funecap vient d'ailleurs d'obtenir une ligne de crédit de 140 millions d'euros auprès du gestionnaire britannique ICG. « Nous disposons ainsi de plus de 100 millions d'euros », indique l'entrepreneur.

L'opération est exemplaire du double mouvement en cours sur le marché de la mort, avec une montée en puissance des financiers et une concentration qui s'accélère.

Après la loi Sueur et l'ouverture à la concurrence en 1993, le secteur a d'abord connu une phase d'éclatement. Les PFG, qui régnaient en maître, ont vu leur part de marché divisée par deux sous les coups de boutoir de nouveaux venus comme le Choix Funéraire ou surtout Roc-Eclerc, l'entreprise créée par Michel Leclerc.

Le bouillonnant frère d'Edouard Leclerc – le fondateur des centres Leclerc – s'est lancé à l'assaut du

marché dès le milieu des années 1980, avant son ouverture à la concurrence. Années héroïques, où le flibustier des pompes funèbres se heurte à de multiples résistances.

Lors du premier enterrement, celui d'une petite fille, le convoi se retrouve face à un cimetière fermé. Devant les grilles, les CRS et les élus ceints de leurs écharpes bleu-blanc-rouge veulent empêcher Leclerc de procéder à l'inhumation. « Deux autres corbillards attendaient en retrait, ceux des pompes funèbres municipales et d'un grand opérateur national », racontait M. Leclerc au site spécialisé Funéraire Info, en 2012.

Le trublion doit aussi batailler en justice avec son frère, qui lui interdit d'utiliser leur nom de famille, ce qui le pousse à créer la marque Roc-Eclerc.

Au bout du compte, l'entreprise gagnera son pari. Le monopole finit par tomber, et Roc-Eclerc, avec son image d'opérateur à prix cas-

Avec Roc-Eclerc le volume d'activité de Funecap double, à 250 millions d'euros

sés, est le premier à en profiter. Il construit peu à peu un réseau de franchisés qui compte aujourd'hui près de 500 agences pour un chiffre d'affaires de 152 millions d'euros en 2014. Vendue une première fois au fonds Argos Soditic, l'affaire a ensuite été rachetée, en 2012, par Daniel Abittan, le fondateur de Grand Optical. Agé de 64 ans, celui-ci gardera 5 % du nouvel ensemble Funecap - Roc-Eclerc.

« Après cette période d'ouverture, le marché se reconcentre désormais, comme c'est souvent le cas

dans les secteurs libéralisés », constate M. Feret. Cette concentration est menée par de nouveaux intervenants venus de la finance. Pamplona, le fonds du milliardaire russe Alex Knaster, s'est offert le numéro un OGF en 2013, pour 875 millions d'euros.

Avant Roc-Eclerc, MM. Thoumieux et Gisserot avaient réalisé des dizaines d'acquisitions, dont celles de l'enseigne Pascal Leclerc (qui n'a rien à voir avec Michel et Edouard) et d'une vingtaine de crématoriums. Gonzague de Bli-gnières, une figure du capital-risque, a consacré le premier investissement de son fonds Raise au secteur funéraire. Avec BNP Paribas, il a investi dans Serenium, un groupe de Laval qui multiplie les achats.

Pour les financiers, l'industrie de la mort présente un triple attrait. D'une part, sa croissance est assurée pour des années. L'arrivée en fin de vie de la génération

LES CHIFFRES

2,3 MILLIARDS

C'est en euros le chiffre d'affaires du secteur funéraire en 2014.

3 450

C'est le nombre d'entreprises du secteur, selon l'Insee. Environ 88 % ont moins de dix salariés. Elles emploient ensemble quelque 25 000 personnes.

33 %

Telle est la part des familles qui ont choisi la crémation en 2013. La part des défunts enterrés (67 %) ne cesse de baisser.

45 %

C'est la part des personnes qui organisent leurs obsèques à l'avance en souscrivant un contrat d'obsèques. Les grandes compagnies d'assurances deviennent ainsi des acteurs importants du marché.

du baby-boom devrait porter le total des décès de 556 000 en 2014 à quelque 730 000 en 2040, selon l'Insee. D'autre part, lorsqu'ils négocient leurs prestations, les pompes funèbres sont en position de force face à des clients éplorés et pris par l'urgence. Ce déséquilibre a permis à la profession d'augmenter ses prix de 29 % en dix ans, même si la crise a ralenti la hausse.

Enfin, le marché reste fragmenté, avec plus de 3 000 opérateurs indépendants, qui réalisent pour la plupart moins d'un million d'euros de chiffre d'affaires. La porte ouverte à de nombreuses acquisitions pour les financiers qui souhaitent agglomérer les forces autour de quelques marques nationales. Autant dire que le remue-ménage n'est pas fini. « Il va se passer plus de choses en trois ans qu'il n'y en a eu dans les trente années écoulées », prédit M. Feret. ■

DENIS COSNARD